

Villars-le-Terroir, le 15 octobre 2011



**CONSEIL COMMUNAL
DE VILLARS-LE-TERROIR**

Procès-verbal n°1
Séance du 21 juin 2011

Sur proposition de Monsieur le Préfet Marc-Etienne Piot, le Bureau du Conseil convoque l'Assemblée à 18 heures 30.

La première partie de la séance a établi les autorités municipales et communales, sous la présidence du Préfet et fait l'objet d'un procès-verbal séparé.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président Théodor Mamaïs déclare cette première assemblée de la législature ouverte.

ORDRE DU JOUR

6. Election du Vice-président du Conseil Communal pour une année
 7. Election de deux scrutateurs et de deux scrutateurs suppléants pour une année
 8. Nomination de trois membres et d'un suppléant à la Commission de Gestion pour la législature
 9. Nomination de trois membres et d'un suppléant à la Commission des Finances pour la législature
 10. Nomination de trois membres à la Commission de recours en matière d'impôt et de taxes
 11. Election de deux délégués à l'Association intercommunale d'amenée d'eau (AIAE)
 12. Election d'un délégué à l'épuration des eaux (STEP)
 13. Election d'un délégué à l'arrondissement scolaire d'Echallens
 14. Election d'un délégué au Conseil intercommunal du collège de Poliez-Pittet
 15. Divers et propositions individuelles
-

6. Election du Vice-président du Conseil Communal pour une année

Monsieur le Président propose Madame Anny-Claude Duployer comme candidate à la vice-présidence.

Madame Anny-Claude Duployer accepte la candidature.

En l'absence d'autres candidatures, Monsieur le Président passe au vote.

Madame Anny-Claude Duployer est élue à l'unanimité au poste de Vice-présidente pour une année.

7. Election de deux scrutateurs et de deux scrutateurs suppléants pour une année

Monsieur le Président propose Madame Nicole Buchwalder et Monsieur José Pittet comme candidats aux postes de scrutateurs.

Madame Nicole Buchwalder et Monsieur José Pittet acceptent la candidature.

En l'absence d'autres candidatures, Monsieur le Président passe au vote.

Madame Nicole Buchwalder et Monsieur José Pittet sont élus avec 30 voix pour, 2 abstentions et 0 voix contre, aux postes de scrutateurs pour une année.

Monsieur le Président propose Messieurs Jean-Charles Pittet et Gérard Briquet comme candidats aux postes de scrutateurs suppléants.

En l'absence d'autres candidatures, Monsieur le Président passe au vote.

Messieurs Jean-Charles Pittet et Gérard Briquet sont élus avec 30 voix pour, 2 abstentions et 0 voix contre, aux postes de scrutateurs pour une année.

8. Nomination de trois membres et d'un suppléant à la Commission de Gestion pour la législature

Monsieur le Président demande si les membres sortants se portent candidats.

Monsieur Marcel RoCHAT se retire.

Monsieur Gilles Cherbuin se retire

Monsieur Florin Zehnder accepte la candidature.

Monsieur David Pittet est proposé et accepte la candidature.

Monsieur Philippe Benoit est proposé et accepte la candidature.

Monsieur Werner Reist intervient pour signaler qu'à son avis les membres de cette commission ayant fonctionné lors d'une législature ne peuvent se représenter pour un nouveau mandat. Il ajoute que c'est du fait d'un article de loi le précisant qu'il avait dû, en son temps, renoncer à se représenter à un poste au sein de cette commission.

Monsieur le Président décide d'une suspension de séance pour recherches dans les bases légales.

Le bureau du Conseil ainsi que Madame le Syndic procèdent aux recherches et, à l'issue du temps de suspension, en l'absence de toute référence trouvée, Monsieur le Président décide de reprendre l'ordre du jour tel que prévu.

En l'absence d'autres candidatures, Monsieur le Président passe au vote.

Monsieur Florin Zehnder, Monsieur David Pittet et Monsieur Philippe Benoit sont élus avec 30 voix pour, 2 abstentions et 0 voix contre, aux postes de membres de la commission de gestion pour la législature.

Monsieur le Président passe à l'élection du suppléant.

Monsieur Gilles Cherbuin est proposé et refuse la candidature.

Monsieur Marcel RoCHAT est proposé et refuse la candidature.

Monsieur Jérôme Bujard est proposé et accepte la candidature.

En l'absence d'autres candidatures, Monsieur le Président passe au vote.

Monsieur Jérôme Bujard est élu avec 31 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre, au poste de membre suppléant de la commission de gestion pour la législature.

9. Nomination de trois membres et d'un suppléant à la Commission des Finances pour la législature

Monsieur le Président demande si les membres sortants se portent candidats.

Madame Maria Rey accepte la candidature.

Monsieur François Bovat accepte la candidature.

Monsieur Gilles Cherbuin accepte la candidature.

Monsieur Pascal Mettraux est proposé et accepte la candidature.

Monsieur Christophe Burgin est proposé et refuse.

Monsieur François Dutoit est proposé et refuse.

En présence de plus de candidats que de postes, il est procédé au vote à bulletin secret.

Bulletins distribués : 32

Bulletins rentrés : 32.

Monsieur Gilles Cherbuin obtient 28 voix.

Monsieur François Bovat obtient 27 voix.

Madame Maria Rey obtient 19 voix.

Monsieur Pascal Mettraux obtient 16 voix.

Une voix éparse.

Monsieur Gilles Cherbuin, Monsieur François Bovat et Madame Maria Rey sont élus aux postes de membres de la commission des finances pour la législature.

Monsieur le Président passe à l'élection du suppléant.

Monsieur Pascal Mettraux est proposé et accepte la candidature.

En l'absence d'autres candidatures, Monsieur le Président passe au vote.

Monsieur Pascal Mettraux est élu avec 31 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre, au poste de membre suppléant de la commission des Finances pour la législature.

10. Nomination de trois membres à la Commission de recours en matière d'impôt et de taxes

Monsieur le Président demande s'il y a des candidats.

Madame Maria Rey est proposée et accepte la candidature mais ne peut pas être retenue puisque déjà membre de la commission des Finances.

Monsieur Georges Waeber est proposé et accepte la candidature.

Monsieur Pascal Pollien est proposé et accepte la candidature

Madame Ariane Croci-Torti est proposée et accepte la candidature

En l'absence d'autres candidatures, Monsieur le Président passe au vote.

Monsieur Georges Waeber, Monsieur Pascal Pollien et Madame Ariane Croci-Torti sont élus avec 31 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre, aux postes de membres de la Commission de recours en matière d'impôt et de taxes pour la législature.

11. Election de deux délégués à l'Association intercommunale d'amenée d'eau (AIAE)

Monsieur le Président demande s'il y a des candidats.

Monsieur Werner Reist est proposé et accepte la candidature.

Monsieur Sylvain Jurien est proposé et accepte la candidature.

Monsieur Sébastien Pittet est proposé et accepte la candidature.

En présence de plus de candidats que de postes, il est procédé au vote à bulletin secret.

Bulletins distribués : 32

Bulletins rentrés : 32.

Monsieur Sylvain Juriens obtient 22 voix.

Monsieur Sébastien Pittet obtient 25 voix.

Monsieur Werner Reist obtient 15 voix.

Monsieur Sylvain Juriens et Monsieur Sébastien Pittet sont élus aux postes de délégués à l'Association intercommunale d'amenée d'eau (AIAE).

12. Election d'un délégué à l'épuration des eaux (STEP)

Monsieur le Président demande s'il y a un candidat.

Monsieur Cyrille Pittet est proposé et accepte la candidature.

Monsieur Pascal Mettraux est proposé et refuse la candidature.

En l'absence d'autres candidatures, Monsieur le Président passe au vote.

Monsieur Cyrille Pittet est élu par 31 voix pour, 1 abstention, 0 contre au poste de délégué à l'épuration des eaux (STEP).

13. Election d'un délégué à l'arrondissement scolaire d'Echallens

Monsieur le Président demande s'il y a un candidat.

Monsieur Alain Herminjard est proposé et accepte la candidature.

En l'absence d'autres candidatures, Monsieur le Président passe au vote.

Monsieur Alain Herminjard est élu par 31 voix pour, 1 abstention, 0 contre au poste de délégué à l'arrondissement scolaire d'Echallens

14. Election d'un délégué au Conseil intercommunal du collège de Poliez-Pittet

Monsieur le Président demande s'il y a un candidat.

Monsieur Thierry Pittet est proposé et refuse la candidature.

Monsieur Pascal Mettraux est proposé et accepte mais ne peut être retenu.

Monsieur Valentin Dutoit est proposé et refuse la candidature.

Monsieur Jérôme Bujard est proposé et refuse la candidature.

Monsieur Pascal Pollien est proposé et accepte la candidature.

En l'absence d'autres candidatures, Monsieur le Président passe au vote.

Monsieur Pascal Pollien est élu par 32 voix pour, 0 abstention, 0 contre au poste de délégué au Conseil intercommunal du collège de Poliez-Pittet.

15. Divers et propositions individuelles

Monsieur Alain Herminjard propose qu'un projecteur soit utilisé lors des séances du conseil.

Madame le Syndic propose l'élection du délégué à la Commission scolaire du Collège de Bottens

Monsieur le Président demande s'il y a des candidats.

Monsieur Thierry Pittet est proposé et accepte la candidature.

En l'absence d'autres candidatures, Monsieur le Président passe au vote.

Monsieur Thierry Pittet est élu par 31 voix pour, 1 abstention, 0 contre au poste de délégué à la Commission scolaire du Collège de Bottens.

Madame le Syndic propose l'élection du délégué au SDIS

Monsieur le Président demande s'il y a des candidats.

Monsieur Julien Glauser est proposé et accepte la candidature.

En l'absence d'autres candidatures, Monsieur le Président passe au vote.

Monsieur Julien Glauser est élu par 31 voix pour, 1 abstention, 0 contre au poste de délégué au SDIS.

Madame le Syndic propose l'élection du délégué à l'ARASPE

Monsieur le Président demande s'il y a des candidats.

Monsieur David Henrioux est proposé et accepte la candidature.

En l'absence d'autres candidatures, Monsieur le Président passe au vote.

Monsieur David Henrioux est élu par 31 voix pour, 1 abstention, 0 contre au poste de délégué à l'ARASPE.

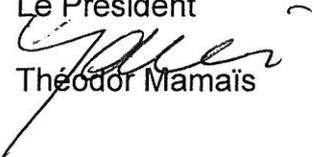
Monsieur Marcel Rochat demande que le délai minimal de cinq jours ouvrables pour la transmission de documents aux membres soit respecté. Le Secrétaire présente ses excuses pour le retard lors de la convocation du 6 courant et s'engage à fournir aux membres du Conseil tous les documents nécessaires dans un délai suffisant pour permettre leur étude.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21 heures 10.
Invitation dans le hall pour le verre de l'amitié.

Ainsi délibéré en séance du 21 juin 2011.

Au nom du Conseil Communal

Le Président


Théodor Mamaïs



Le Secrétaire

Ludovic Schopfer

